Langage : les mots sont traîtres

Autor(en): **Guyaz, Jacques**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **39 (2002)**

Heft 1541

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1008846

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'intérêt relatif des caisses maladie

Le modèle du médecin de famille génère des économies non négligeables. Une étude réalisée dans la région d'Aarau confirme les résultats observés ailleurs en Suisse (cf. *DP* n° 1534).

L'association des médecins de famille de la région d'Aarau (*Caremed*) a procédé à une enquête comparative des coûts des assurés de son réseau et des assurés traditionnels pour l'année 2000. Contrairement à ce qui est souvent affirmé, les assurés du réseau ne sont pas en meilleure santé que les autres. Statistiquement, ces assurés ne se distinguent pas de manière significative (âge, état civil, statut social, comportement en rapport à la santé) des autres assurés. S'ils ont choisi *Caremed*, c'est d'abord pour des raisons d'économie, puisque leurs primes sont inférieures.

Les coûts bruts (prestations d'assurance, franchise et participation aux coûts) engendrés par les assurés *Caremed* ont été inférieurs (de 11,6 à 19% en moins) à ceux des assurés conventionnels. Pour les coûts nets (prestations d'assurance seulement), l'économie varie entre 7 et 14%.

Les réticences des assureurs

Cette forme avantageuse d'assurance n'est pourtant pas proposée par toutes les caisses et sur l'ensemble du territoire. Au contraire, les caisses ont plutôt tendance à la supprimer. *Santésuisse*, l'association faîtière des assurances maladie, s'oppose à ce que la LAMal rende obligatoire ce modèle qui limiterait le choix du patient, ne recèlerait pas un potentiel suffisant de maîtrise des coûts et conduirait à une médecine d'Etat.

Ces arguments ne sont pas pertinents. Le réseau offre un choix de prestataires et le patient n'est pas lié à vie à son médecin de famille. Quant à la médecine d'Etat, c'est un épouvantail facile que brandissent les caisses et qui relève du pur fantasme. En réalité, les assurances s'intéressent plus à leurs économies qu'à celles des assurés. Pour elles, l'avantage financier de *Caremed* concerne uniquement les coûts nets, soit un gain moyen de 10% par rapport à l'assurance classique. Par ailleurs, il est vraisemblable que beaucoup d'assurés ayant choisi *Caremed* étaient auparavant déjà fidèles à leur médecin traitant, donc des assurés économes. Pour la caisse maladie, ce transfert n'a donc pas produit d'économies supplémentaires. Est-ce une raison suffisante pour ne pas développer ce modèle? *jd*

Langage

Les mots sont traîtres

Le mot «Romandie» a fait son grand retour lors de la récente élection au Conseil fédéral. Il fallait, paraît-il, une candidate de la Romandie et la presse n'a pas manqué d'imprimer ce mot sur ses titres et ses affichettes. Or, il faut se défier du vocabulaire car les mots ne sont pas innocents.

Au XIXe siècle, la Romandie n'existe pas. Il est question de la Suisse romande ou parfois de la Suisse française. Le mot naît dans les années 1920. Difficile d'en trouver l'auteur. Maurice Porta, écrivain et journaliste à *La Gazette de Lausanne* en est un des inventeurs possibles dans un recueil d'articles, *Le pays,* publié en 1922. Il cherche à montrer que les habitants de ce coin de terre ne sont pas français. Il écrit : «Nous sommes mieux, nous sommes nous-mêmes, la Romandie» et il en profite pour se démarquer également des Alémaniques.

Un poète admirateur de Mussolini, René-Louis Piachaud est un autre propagateur du terme dans ces mêmes années, sans parler d'Alexandre Cingria, peintre et écrivain dont la renommée n'atteint pas celle de son frère Charles-Albert. En 1942, cet admirateur brumeux de la reine Berthe et du premier royaume de Bourgogne décrit dans *Romandie* une race romande formée de gaillards «aux cheveux châtains, au visage plus vermeil que bronzé, aux traits réguliers et à la physionomie avenante, illuminée de beaux yeux marron». On croirait la description d'une vache laitière! Cette citation a été exhumée par l'historienne Béatrice Perregaux dans un article de *L'Hebdo* en 1996.

La différence et la séparation

Le mot Romandie a été clairement crée et utilisé dans des cercles fascinés par le fascisme italien. Il permet, comme le dit excellemment Béatrice Perregaux, de prendre ses distances avec la France et avec la Suisse. Ce n'est pas un hasard si Roland Béguelin, le très charismatique dirigeant du séparatisme jurassien a voulu créer, à l'orée des années huitante, un «mouvement romand» affublé d'un drapeau, qui resta heureusement sans lendemain.

Le mot Romandie était peu à peu tombé en désuétude au profit de Suisse romande qui fait naturellement pendant à Suisse alémanique. Son retour sur les titres des quotidiens est-il délibéré? Les journalistes qui l'utilisent ont-ils cette généalogie en tête? Nous n'en sommes pas sûrs. Il se trouve probablement que «Romandie» claque mieux sur les manchettes que Suisse romande. Mais on ne gagne rien à ignorer l'histoire. Si les mots ont un sens, alors «Romandie» indique clairement une séparation avec nos compatriotes d'Outre-sarine et Suisse romande propose simplement un des multiples découpages de ce pays. Il est donc évident que Romandie ne doit être utilisé qu'avec beaucoup de précaution et si possible pas utilisé du tout! *jg*